

Collège François Xavier Vogt		Année scolaire 2024 - 2025
Département d'ECM	BACC. BLANC N°1	16 avril 2025
<b>EPREUVE DE DROIT</b>		
<b>Classe : TERMINALE SES</b>		<b>Durée : 1h</b>

### I- Partie théorique

- 1- Définir : droit du travail- licenciement- démission (6pts)
- 2- Citer trois effets du licenciement (3pts)
- 3- Enumérer deux cas d'incompatibilité avec la fonction de commerçant (1pt)

### II- Partie pratique

**Document 1 :** Dame Longwe exerce en qualité d'experte comptable dans une entreprise spécialisée dans la fabrication des jouets pour enfants. Elle n'a pas perçu ses primes de rendement qui s'élèvent à deux millions de FCFA. Après moult réclamations dessites primes, elle décide de saisir l'inspecteur du travail. Le jour de la conciliation, Mayila son employeur refuse de se présenter.

- 1- Identifier le type de conflit (1pt)
- 2- Dire ce que fera l'inspecteur du fait de la non-présence de M. Mayilla pendant la conciliation (1pt)
- 3- Donner la procédure à suivre par dame Longwe à la suite de cette étape (1pt)
- 4- Présenter les voies de recours possibles pour dame Longwe (2pts)

**Document 2 :** deux commerçants, de nationalité camerounaise et gabonaise, ont décidé en conformité avec l'acte uniforme OHADA de ne pas soumettre leurs différends futurs aux instances judiciaires, mais de faire plutôt recours à un arbitre.

- 1- Identifier et définir la clause insérée par les parties (1pt)
- 2- Dire à quel moment les décisions de l'arbitre deviennent opposables aux parties (2pts)
- 3- Citer 4 Etats membres de l'OHADA (2pts)